

Fiche n°4

Où trouver les informations sur ma discipline / spécialité ?

“Préparer une leçon, un cours... c’est concevoir un dispositif pédagogique capable d’émouvoir ceux qui doivent apprendre, c’est présenter des contenus rigoureux, permettre leur appropriation progressive, ...organiser les systèmes de recours pour ceux qui sont en difficulté ou en échec..., c’est interroger les savoirs pour trouver les moyens de les rendre accessibles...” Alain Rieunier

Après l’attribution des classes dont le professeur a la charge, le moment est venu de préparer ses premiers cours.

Une recherche peut être nécessaire pour obtenir des ressources et des informations afin d’organiser votre enseignement. Cela permettra d’avoir des pistes et des exemples de mise en œuvre des programmes/référentiels pour bien préparer ses cours.

S’informer sur les programmes/référentiels et les démarches pédagogiques

Pour commencer, il faut s’approprier les programmes/référentiels officiels, les connaissances (savoirs et savoir-faire) et les compétences à faire travailler suivant les niveaux de classe. Ces documents officiels sont une base incontournable.

Selon les niveaux de classe dans lesquels le professeur intervient, l’organisation des enseignements est différente. Si, par exemple, les séances sont en co-intervention et / ou en co-animation régulièrement, cela nécessite un échange avec le professeur concerné. De plus, s’il s’agit d’un professeur d’une autre discipline il est important de connaître les attendus des disciplines avec lesquelles on co-anime.

Trouver des ressources pédagogiques disciplinaires

Il existe une grande variété de sites disponibles et qui permettent d’élargir le champ d’investigation disciplinaire. Il est nécessaire de privilégier :

Pour commencer

- **éduscol** / discipline et thématique : <https://eduscol.education.fr/2347/disciplines>
- **éduscol** / j’enseigne : <https://eduscol.education.fr/74/j-enseigne>
- les sites pédagogiques nationaux :
la plateforme [Edubase](#) propose des exemples de séquences mises en œuvre dans toutes les académies et validées par les corps d’inspection. Un moteur de recherche permet un tri par discipline, niveau, thématique ;
[Canopé](#) propose des ressources pédagogiques disciplinaires et transversales.
- les sites pédagogiques disciplinaires de l’académie de Versailles qu’on trouve par exemple sur la page du site de la Dane de l’académie de Versailles :
<https://www.dane-versailles.fr/la-dane/qu-est-ce-que-la-dane/article/les-sites-disciplinaires>
- Le site “voie professionnelle” de l’académie de Versailles : <https://voie-professionnelle.ac-versailles.fr/>

Pour poursuivre

- les sites universitaires liés aux disciplines / spécialités.
- les sites en partenariat avec l’État / région / département :
À partir de l’ENT (Environnement Numérique de Travail) de son établissement, on accède à un grand nombre de ressources pédagogiques, en particulier [Lumni enseignement](#) et les [BRNE](#) (banques de ressources numériques pour l’éducation). Pour en savoir plus, il est préférable de se rapprocher du référent numérique de son établissement.

S'approprier les ressources

De nombreuses ressources (préparations de cours, supports pédagogiques, etc.) sont mutualisées sur le web par des enseignants. Cela constitue des sources d'inspiration souvent intéressantes mais il faut veiller à ne pas les exploiter telles quelles : elles sont de qualité variable et, surtout, sont adaptées au contexte d'enseignement spécifique de la personne qui les partage. Dans chaque cas, il faut vérifier les ressources, la conformité et l'actualisation avec les programmes/référentiels et se les approprier pour être sûr d'en comprendre les tenants et les aboutissants.

Sur les sites internet des éditeurs des manuels scolaires utilisés dans ses classes, on trouve souvent le manuel de l'enseignant qui peut constituer une aide pour mieux cerner les démarches adoptées dans ces manuels, et les adapter à son contexte d'enseignement.

De plus, dans les établissements du secondaire, les disciplines sont dotées de coordinateurs qui apportent des précisions sur les ressources de l'établissement et sur les ressources disciplinaires. Il ne faut pas hésiter à les solliciter.

Les CDI des établissements proposent souvent des ressources destinées aux enseignants. Le professeur documentaliste pourra présenter les ressources physiques et numériques mises à disposition des élèves et des personnels.

Pour aller plus loin

Les lettres ÉduNum permettent de se tenir à jour sur les innovations dans les différentes disciplines en lien avec le numérique : [lettres ÉduNum](#)